



PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Préfecture de la Loire-Atlantique

Direction de la réglementation et des libertés publiques
Service de l'immigration et de l'intégration

A R R Ê T É

*portant schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile
pris en application de l'article L. 744-2 du code de l'entrée
et du séjour des étrangers et du droit d'asile
pour les années 2016 et 2017*

**LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE
PREFET DE LOIRE ATLANTIQUE**

**Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre National du Mérite**

VU le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et notamment son article L. 744-2;

VU l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif au schéma national d'accueil des demandeurs d'asile ;

VU l'instruction du Gouvernement du 25 janvier 2016 relative aux schémas régionaux d'accueil des demandeurs d'asile ;

VU l'avis exprimé sur ce projet de schéma par le comité régional de l'habitat et de l'hébergement de la Région des Pays de la Loire en date du 9 juin 2016 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de Loire Atlantique;

A R R E T E

Article 1 : Le schéma d'accueil des demandeurs d'asile de la région des Pays de la Loire pour les années 2016 et 2017, ci-annexé, est arrêté.

Article 2 : Il tient compte du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées et est annexé à ce dernier, en application du troisième alinéa de l'article 2 de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement.

Article 3 : Le présent schéma sera révisé à compter du 1^{er} janvier 2018.

Article 4 : Le présent arrêté et le schéma régional d'accueil des demandeurs d'asile seront publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région des Pays de la Loire et sur le site internet de la préfecture où ils seront consultables à l'adresse suivante: <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire/Documents-publications/Publications-legales/Recueil-des-actes-administratifs-RAA>.

Article 5 : Monsieur le préfet la région Pays de la Loire, Messieurs les préfets de département, Monsieur le directeur régional de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale, Madame la directrice territoriale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Nantes, le **30 JUIN 2016**

Le Préfet

Henri-Michel COMET